



## **NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE**

### **Date et lieu de la conférence**

La 16e réunion de l'Association des Sénats européens se tiendra du jeudi 21 au vendredi 22 mai 2015 dans la :

Salle plénière du Sénat  
Binnenhof 22  
2514 AA La Haye

### **Business centre**

Des ordinateurs, téléphones et photocopieuses sont mis à la disposition des délégations qui bénéficieront également d'un accès wi-fi gratuit au Sénat.

### **Prise de parole lors de la réunion**

Veillez indiquer sur le formulaire d'inscription sur quel sous-thème vous souhaitez vous exprimer. Chaque orateur se verra allouer un temps de parole de 10 minutes maximum.

### **Interprétation simultanée**

Des services d'interprétation seront assurés depuis et vers l'anglais et le français. Pour les autres langues, des cabines d'interprétation seront mises à disposition des délégations accompagnées de leurs propres interprètes. Veillez préciser sur le formulaire d'inscription si vous souhaitez réserver une cabine d'interprétation.

### **Documents**

Le programme de la conférence ainsi que les documents de travail afférents sont disponibles à l'adresse suivante [www.aes2015.nl](http://www.aes2015.nl).

### **Inscription**

Les participants sont priés de s'inscrire individuellement en ligne avant le **13 mars 2015** en cliquant sur le lien suivant : [www.aes2015registration.nl](http://www.aes2015registration.nl). Veillez saisir le code d'inscription fourni dans la lettre d'invitation. Après avoir dûment complété le



formulaire d'inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant votre code d'inscription personnel. Ce code d'inscription personnel vous permet à tout moment d'ajouter ou de modifier des renseignements sur votre formulaire d'inscription.

#### *Agent chargé des inscriptions*

Vous pouvez également désigner un agent chargé de gérer les formulaires d'inscription de l'ensemble des membres de votre délégation. Le cas échéant, veuillez transmettre ses coordonnées à l'adresse suivante : [aes2015@eerstekamer.nl](mailto:aes2015@eerstekamer.nl).

### **Rencontres bilatérales**

Pour les délégations souhaitant organiser des rencontres bilatérales, nous vous recommandons les créneaux horaires suivants : jeudi 21 mai 2015 de 15h00 à 18h00 et vendredi 22 mai 2015 de 9h00 à 9h30. Pour ce qui est des rencontres bilatérales au Sénat, veuillez réserver une salle de conférence en envoyant un e-mail à [aes2015@eerstekamer.nl](mailto:aes2015@eerstekamer.nl).

### **Arrivées et départs**

Veuillez noter qu'il n'y aura aucun moyen de transport officiel entre les points de départ et d'arrivée de La Haye et les hôtels accueillant les participants. Pour toute aide logistique, contactez votre ambassade à La Haye. À l'arrivée comme au départ, les participants pourront entreposer leurs bagages au Sénat dans une salle spécialement réservée à cet effet.

### **Transport dans La Haye**

Les déplacements seront assurés entre les hôtels des participants et le lieu du dîner le jeudi et entre les hôtels des participants et les lieux de réunion le vendredi.

### **Hôtels**

Le Sénat néerlandais a procédé à des réservations groupées à des tarifs préférentiels dans les hôtels suivants :

#### ***Hotel des Indes***

Lange Voorhout 54-56

2515 EG La Haye

[www.hoteldesindes.nl](http://www.hoteldesindes.nl)



Chambre classique : 285 €

Chambre exécutive : 360 €

### ***Hilton The Hague***

Zeestraat 35

2518 AA La Haye

[www.placeshilton.com/the-hague](http://www.placeshilton.com/the-hague)

Chambre classique : 149 €

Chambre exécutive : 189 €

### ***Crowne Plaza The Hague***

Van Stolkweg 1

2585 JL La Haye

<http://www.ihg.com/crowneplaza>

Chambre classique : 190 €

Chambre exécutive : 250 €

Les participants peuvent demeurer dans l'un des hôtels susmentionnés en fonction des disponibilités. Veuillez préciser votre hôtel préféré sur votre formulaire d'inscription. Les tarifs préférentiels sont garantis jusqu'au **13 mars 2015**. Les frais d'hôtel sont à la charge des participants.

### **Agents de liaison**

Un agent de liaison sera assigné à chaque délégation et chargé de l'accueillir lors de son arrivée à l'aéroport. Cet agent de liaison sera le principal point de contact pour toutes les questions touchant à la conférence. Ses coordonnées vous seront communiquées en temps opportun.

### **Sécurité**

Veuillez noter que, sauf autorisation spéciale, le port d'arme est interdit aux Pays-Bas. Au cas où vous auriez besoin d'un permis, veuillez contacter votre ambassade à La Haye.

### **Catégories et couleurs des badges**

Blanc : chefs de délégation

Rouge : secrétaires généraux



Vert : délégués

Orange : organisateurs de la conférence

Jaune: interprètes

Bleu: sécurité

Violet: presse

Gris: ambassadeurs

### **Accréditation des médias**

La conférence est ouverte aux médias accrédités. Les demandes d'accréditation doivent être adressées au Service de presse du Sénat ([gert.riphagen@eerstekamer.nl](mailto:gert.riphagen@eerstekamer.nl)). Toute demande doit comprendre les coordonnées complètes de la personne, la copie d'une pièce d'identité valable, une photo récente et la dénomination de l'organisme de presse représenté.

### **Conditions applicables en matière de passeports et de visas**

Les Pays-Bas font partie de l'Union européenne. Les visiteurs entrant aux Pays-Bas doivent être en possession d'un passeport en cours de validité. Vérifiez auprès de l'ambassade ou du consulat des Pays-Bas de votre pays si vous avez besoin d'un visa pour entrer sur le sol néerlandais. Le cas échéant, demandez les formulaires nécessaires. Vous trouverez l'adresse des ambassades et consulats néerlandais ainsi que des autres représentations sur :

<http://www.government.nl/issues/embassies-consulates-and-other-representations/contents>

Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation officielle pour obtenir un visa, contactez le secrétariat du congrès Kronenburg.

### **Secrétariat du congrès (programme)**

Eerste Kamer der Staten Generaal

Communication et protocole

Boîte postale 20017

2500 EA La Haye

Téléphone : +31 (0)70 3129221 ou +31 (0)6 46820689

E-mail : [aes2015@eerstekamer.nl](mailto:aes2015@eerstekamer.nl)

Pendant les heures de bureau : Mme Myrna Prenger



## **Secrétariat du congrès (organisation et logistique)**

Kronenburg

Jan van Nassastraat 93A

2596 BR La Haye

Téléphone : +31 (0)70 3282929

E-mail : [aes2015@kronenburg.nl](mailto:aes2015@kronenburg.nl)

Personne-ressource : Mme Ingrid Vermeeren

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA HAYE/LES PAYS-BAS**

### **La Haye**

Siège du gouvernement néerlandais, La Haye est parfois surnommée ville de la Paix et du Droit. La Haye vous offre pléthore de manifestations culturelles, concerts, expositions d'œuvres d'art, soirées théâtrales, opportunités de shopping dans le centre-ville ou flâneries en bord de mer. La Haye est une ville merveilleuse qui bat son plein tout au long de l'année !

### **Climat**

Les Pays-Bas jouissent d'un climat maritime tempéré. En mai, la température moyenne avoisine les 14 °C.

### **Banques**

Les devises étrangères peuvent être changées librement dans la plupart des hôtels et dans toutes les banques. La majorité des distributeurs automatiques acceptent les principales cartes de crédit. Les heures d'ouverture diffèrent d'une banque à l'autre. La plupart des banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Seules les grandes banques sont ouvertes le samedi.

### **Cartes de crédit**

La plupart des hôtels, restaurants et magasins acceptent les principales cartes de crédit (VISA, American Express, Eurocard/MasterCard, Diners Club).

### **Monnaie**

La devise locale est l'Euro (EUR/€).



### **Prises électriques**

Le courant fourni aux Pays-Bas est du 220 volts et les prises néerlandaises comportent deux broches rondes. Certaines chambres d'hôtel peuvent disposer d'une prise à 110 volts pour rasoirs électriques. Nous vous conseillons toutefois de prévoir un transformateur et un adaptateur appropriés.

### **Heure locale**

Fuseau horaire standard : GMT +1.

### **Appels téléphoniques locaux et internationaux**

L'indicatif international des Pays-Bas est le +31 et l'indicatif régional de La Haye le (0)70. Pour les appels sortant des Pays-Bas, composez d'abord le « 00 » suivi de l'indicatif du pays.

### **Shopping**

La majorité des magasins sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 17h00. Le jeudi, les magasins sont ouverts en soirée (jusqu'à 21h00) et la plupart des magasins sont ouverts le dimanche de midi à 17h00.

### **Politique relative à l'usage du tabac**

Depuis le 1er juillet 2008, les Pays-Bas interdisent l'usage du tabac dans les lieux publics, y compris les hôtels, bars et restaurants.

### **Taxes**

Les Pays-Bas appliquent un taux de TVA de 21 % inclus dans le prix de vente. La taxe à valeur ajoutée et le service sont automatiquement inclus dans le prix des hôtels, magasins, restaurants et taxis.

### **Pourboire**

Le service est toujours inclus. Dans les hôtels et les taxis, il est toutefois d'usage de laisser un pourboire représentant 5 à 10 % du montant de la facture.



## **Taxis**

Vous pouvez prendre un taxi aux différentes stations réservées à cet effet ou effectuer une réservation en appelant une centrale. Les taxis de La Haye ne sont généralement pas hélés dans la rue. Pour réserver un taxi, appelez le 070-390 77 22.